

des exportations (SEE) a consenti à établir une ligne de crédit de 65 millions de dollars américains. Celle-ci permettra des crédits à long terme et pourra être engagée, au titre de projets individuels, au cours des deux prochaines années.

Afin de favoriser le développement économique de la Jamaïque, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est convenue de conclure un nouvel accord de prêt de 10 millions de dollars canadiens qui augmentera son programme actuel de coopération au développement avec la Jamaïque. Le prêt de l'ACDI devrait être déboursé au cours des quatre prochaines années.

Le Gouvernement du Canada est également convenu de consentir au prêt à court terme au Gouvernement de la Jamaïque pour aider son programme de développement économique. Ce prêt de 25 millions de dollars canadiens pourra servir à des retraits pendant les six mois qui suivront la date de la conclusion d'un accord de prêt et seront prélevés à la discrétion du Gouvernement de la Jamaïque. En accordant ces facilités de prêt, le Gouvernement du Canada est conscient qu'il importe, et pour la Jamaïque et pour le Canada, d'entretenir des relations commerciales stables en matière de finances et d'investissement.